

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'OKA**

Lundi 15 décembre 2014

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité d'Oka, tenue à la salle de La Mairie, 183, rue des Angés à Oka, à 20 h à laquelle sont présents :

Monsieur le maire Pascal Quevillon

Et

Messieurs les conseillers

Luc Lemire
Gaétan Haché
Jean-Claude Guindon
Jean-François Girard
Yannick Proulx
Yves Lavoie

Sont également présents :

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Mme Marie Daoust
La responsable des communications et du tourisme, Mme Maria Duculescu

Dans la salle : 47 personnes

2014-12-360 Ouverture de la séance

CONSIDÉRANT qu'il y a quorum;

Sur la proposition du conseiller Gaétan Haché, appuyée par le conseiller Jean-Claude Guindon et il est résolu unanimement

QUE monsieur le maire Pascal Quevillon déclare la séance ouverte.

ADOPTÉE

2014-12-361 Avis de convocation

Sur la proposition du conseiller Luc Lemire, appuyée par le conseiller Yves Lavoie, et il est résolu unanimement

QUE les membres du Conseil attestent avoir reçu leur avis de convocation de cette séance extraordinaire dans les délais prescrits par le Code municipal du Québec.

ADOPTÉE

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance;
2. Avis de convocation;
3. Période de questions;
4. Présentation des prévisions budgétaires 2015;
5. Programme triennal des dépenses en immobilisations 2015, 2016 et 2017;
6. Levée de la séance.

Période de questions

La période de questions est reportée après la présentation du budget.

Monsieur le maire fait la présentation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2015 et du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017.

2014-12-362 Présentation des prévisions budgétaires 2015

CONSIDÉRANT la présentation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2015 par le maire;

Sur la proposition du conseiller Yves Lavoie, appuyée par le conseiller Gaétan Haché et il est résolu unanimement

QUE les prévisions budgétaires de la Municipalité d'Oka portant sur les revenus, dépenses et affectations pour l'exercice financier 2015 soient adoptées par ce Conseil.

REVENUS	6 274 995 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	(5 850 625 \$)
REMBOURSEMENT CAPITAL (DETTE)	(238 370 \$)
EXCÉDENT AVANT ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	186 000\$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(543 597 \$)
DÉFICIT AVANT AFFECTATIONS	(357 597 \$)
AFFECTATION DU SURPLUS NON AFFECTÉ	287 597 \$
FONDS RÉSERVÉS (LOI 288)	70 000 \$
	<hr/>
	Ø

ADOPTÉE

2014-12-363 Programme des dépenses en immobilisations 2015-2016-2017

Sur la proposition du conseiller Luc Lemire, appuyée par le conseiller Jean-Claude Guindon et il est résolu unanimement

QUE le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2015, 2016 et 2017 soit adopté par ce Conseil.

Année	Coût
2015	2 913 697 \$
2016	1 050 342 \$
2017	280 000 \$

ADOPTÉE

Période de questions

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 20 h 10.

Au cours de cette période, les questions posées sont relatives exclusivement aux prévisions budgétaires ainsi qu'au programme triennal des dépenses en immobilisation, tel que prescrit par le Code municipal

N'ayant plus de questions, monsieur le maire clôt la période de questions à 20 h 12.

2014-12-364 Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Jean-Claude Guindon, appuyée par le conseiller Jean-François Girard et il est résolu unanimement

QUE cette séance soit levée.

ADOPTÉE

Pascal Quevillon
Maire

Marie Daoust
Secrétaire-trésorière et directrice générale

Je, Pascal Quevillon, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pascal Quevillon
Maire